

Périodique 1.439
SITE : www.rgccf.be
E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

RAPPEL COTISATIONS

Nouveaux clubs (4) : 172,50 € sur le compte du RGCC pour le **VENDREDI 29 AOUT 2014 au plus tard.**

Anciens clubs (40) : 130 € sur le compte du RGCC pour le **VENDREDI 29 AOUT 2014 au plus tard.**

ASSURANCE (tableau en annexe)

LA PRIME CHOISIE PAR CHAQUE CLUB (nouveaux et anciens), DOIT SE TROUVER SUR LE COMPTE DU RGCC POUR LE **MARDI 30 SEPTEMBRE 2014 au plus tard.**

EN CAS DE NON-RESPECT DE CE QUI PRECEDE (50 € d'amende), LE CLUB FAUTIF SERA INTERDIT DE COMPETITION JUSQU'AU MOMENT DE LA REGULARISATION DE SA SITUATION ET LES RENCONTRES SERONT PENALISEES DU SCORE DE 5-0 ou 0-5

ATTENTION !!!

LES CARTES VERTES POUR AFFILIATIONS (remplies en caractères majuscules d'imprimerie) DEVRONT PARVENIR A M. BRASSEUR (M. LOOZE **suivant instruction**) LE **MERCREDI MATIN** ET LES CARTES JAUNES SERONT RENVOYEEES LE JEUDI.

DE PLUS, LES PHOTOS NON DECOUPEES AU BON FORMAT (carte d'identité) NE SERONT PLUS ACCEPTEES ET UNE AMENDE DE 10€ SERA APPLIQUEES.

EN CE QUI CONCERNE LES PHOTOS, CELLES-CI DOIVENT ETRE **COLLEES** LEGEREMENT OU MUNIES D'UNE **ATTACHE TROMBONNE.**

Les cartes d'affiliations VERTES et BLEUES doivent être remplies **LISIBLEMENT en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE.**
En cas de non-respect, **LES CARTES JAUNES NE SERONT PLUS DELIVREES.**

DECISION COMMISSION PROVINCIALE DES ARBITRES DU HAINAUT (CPAH)
LE CLUB RESPONSABLE DE FAITS GRAVES COMMIS A L'EGARD D'UN ARBITRE, SERA SANCTIONNE DE NON DESIGNATION POUR 3 à 4 MATCHS A DOMICILE.

IL EST DANS VOTRE INTERET DE FAIRE RESPECTER LE REFERE EN TOUTES CIRCONSTANCES (joueurs et officiels) OU BIEN SE SERA LA DISPARITION PURE ET SIMPLE DES CORPORATIFS

A REPERCUTER AUPRES DE VOS AFFILIES, SANS ARBITRE PLUS DE FOOTBALL

MANQUEMENTS DANS LES DOSSIERS

N° compte :

- 4. FC CASSEROLES
- 59. M&M SP. SIFACO

Adresse Mail :

- 21. FC MAJESTIC
- 37. FAC VAL D'HEURE
- 58. VANEGDOM JONET
- 60. AS GERPINNES
- 66. FC WAINAGE

Comité :

- 12. FC CHARLEROI manque 2 membres

EN ORDRE DANS LES 10 JOURS APRES RECU DU PERIODIQUE.

EN CAS DE NON-RESPECT UNE AMENDE DE 20 € SERA APPLIQUEE A CHAQUE RETARD

RAPPEL

LE RESULTAT DES RENCONTRES DOIT ÊTRE COMMUNIQUE AU 0475/63.85.79 DE 17h30 à 18h30 (sauf avis contraire au périodique).
POUR LES MATCHES QUI SE JOUENT A 17h00, LE RESULTAT DOIT ÊTRE COMMUNIQUE AVANT 18h45.
ATTENTION AUX AMENDES

LES FEUILLES D'ARBITRES CORRECTEMENTS REMPLIES (par ordre alphabétique), DOIVENT ETRE POSTEES LE LUNDI MATIN (au plus tard), AFFRANCHIES AVEC UN TIMBRE PRIOR, M. LOOZE DOIT EN AVOIR POSSESSION LE MARDI AVANT 13h00.

LA PARTIE DU DESSUS GAUCHE DES ENVELOPPES (feuilles d'arbitres) DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE REMPLIE, EN CAS DE NON RESPECT UNE AMENDE DE 10€ SERA INFLIGEE AU CLUB FAUTIF (dernier rappel)

COMME LE PREVOIT L'ART. 21 point 2 DU REGLEMENT DU RGCC, LES CLUBS AYANT DES MATCHS EN CONCURRENCES AVEC UN AUTRE CLUB DOIVENT OBLIGATOIREMENT TROUVER UNE SOLUTION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

LA REMISE DES DIVERS DOCUMENTS POUR LA SAISON 2014/2015, SE TIENDRA AU LOCAL DU RGCC « LE CASTELIN » Place de l'Hôtel de Ville à CHATELET, le MARDI 19 AOUT 2014 de 18h à 20h00 PRECISE (en retard, pas de documents, absence = 50 € d'amende)

TIRAGE COUPE RGCC DU 30/08/2014 (éliminatoires)

- 1) 15h00 YILDIZ CLUB 61 – FC ATLAS
 - 2) 11h00 CStP MUPPETS – C.D.I.
 - 3) 13h00 CAROLO MCC – ECOLE DES CHAMPIONS
 - 4) 15h00 FC FONTAINE – MONCEAU UNITED
 - 5) 15h00 FC GOUGNIES – FC MARCHIENNE
 - 6) 17h00 M&M SP. SIFACO – FC CHARLEROI
 - 7) 15h30 SC WAINAGE – CS ACOZ
 - 8) 13h00 R. FC SONACA – SPORT AMITIE FP
 - 9) 12h30 BOIS DU PRINCE – FC RCCF
 - 10) 14h00 WILLEM'S TRAVEL – TRABZONSPOR
 - 11) 13h00 AVANTI Choi. – AC B. VILLERS 2
 - 12) 12h00 CHARLEROI 61 – FC CALUWART
 - 13) 13h00 CDC OLD BOYS – LA LEGIA
 - 14) 15h00 JS MARCHIENNE – FC CASSEROLES
 - 15) 11h00 AIR CREDIT – VANEGDOM JONET
 - 16) 10h00 KD B. VILLERS – FONTAINE UNION
 - 17) 15h00 FC WAINAGE - SOCABELEC
 - 18) 12h00 FC NEWVILLE – AS GERPINNES
 - 19) 15h00 VDV BUFFALOS – ACRESDREAM TEAM
 - 20) 13h00 AC CHATELET – MATRICULE 22
 - 21) 15h00 FAC VAL D'HEURE – C.H.U. CHOI.
 - 22) 15h00 FC MAJESTIC – PHENIX M/S/M
- 10 BATTUS SERONT TIRES AU SORT POUR LE PROCHAIN TOUR DU 11/10/2014**

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE 02 Septembre 2014 à 18h15

EN CAS D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE DE M. BRASSEUR, LES CARTES D'AFFILIATIONS PEUVENT ETRE ENVOYEEES CHEZ M. LOOZE APRES PRISE DE CONTACT AVEC CELUI-CI.

LES CARTES VERTES DEVRONT LUI PARVENIR LE MERCREDI AU PLUS TARD.